

Une politique nationale sur l'alimentation : renforcer la position du Canada dans le monde

Le Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire (FSPG)¹ salue le travail récemment accompli au Canada pour développer des politiques-cadres visant à améliorer la sécurité alimentaire au Canada et dans le monde. Pour que ces cadres produisent les résultats escomptés, il faut que les politiques nationale et internationale soient inter-reliées et convergentes, car la sécurité alimentaire nationale et mondiale sont indissociables. Certaines décisions prises au Canada peuvent avoir des répercussions négatives ou positives sur ses efforts pour améliorer la sécurité alimentaire dans d'autres pays et, vice-versa, les valeurs et les politiques que nous prônons à l'étranger peuvent affecter directement les politiques que nous tâchons de mettre en œuvre dans notre pays. Une politique nationale sur l'alimentation doit donc inclure une dimension internationale bien pensée qui reconnaît les liens qui existent entre les nombreux aspects de cette question et qui prend en compte les buts, les engagements et les obligations du Canada au plan international. Il est très important que toutes les instances du gouvernement du Canada s'alignent sur une seule et même politique. En effet, les questions d'alimentation et d'agriculture requièrent l'engagement du gouvernement dans plusieurs domaines, comme l'agriculture, la santé, l'environnement, le transport, le commerce, les finances et la coopération internationale. Pour qu'on puisse élaborer et mettre en œuvre une politique canadienne efficace, il est très important que les ministères responsables de tous ces dossiers travaillent ensemble pour réaliser des objectifs communs et non pas contradictoires.

Par ce mémoire nous soumettons neuf recommandations aux décideurs gouvernementaux, aux partis politiques et aux organisations qui s'occupent d'agriculture et d'alimentation. Ces recommandations visent à assortir d'un volet international la politique canadienne globale sur l'alimentation.

Contexte: la sécurité alimentaire mondiale

Aujourd'hui, en 2010, environ un sixième de la population mondiale souffre de malnutrition chronique. Après avoir régressé lentement pendant trois décennies, la faim dans le monde a brusquement augmenté en 2008, avec plus d'un milliard de personnes en état de malnutrition chronique. Ce nombre a baissé depuis lors, et on estime qu'il se situe aujourd'hui autour de

1) Le Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire est un groupe de travail indépendant composé d'ONG humanitaires et de développement possédant de l'expérience et de l'expertise dans le domaine de la sécurité alimentaire dans les pays en développement. Actuellement, les membres de ce groupe sont le Forum Afrique-Canada, l'Organisation canadienne catholique pour le Développement et la Paix, le Conseil canadien pour la coopération internationale, la Banque canadienne de grains, Canadian Physicians for Aid and Relief, la Croix-Rouge canadienne, CARE Canada, CHF-Partners in rural development, ETC Group, Radios Rurales Internationales, Sécurité alimentaire Canada, Inter Pares, le Comité central Mennonite – Canada, Micah Challenge Canada, National Farmers Union of Canada, Oxfam Canada, Oxfam Québec, Plan International, Droits et Démocratie, l'Église Unie du Canada, UPA développement international, USC Canada, Vision mondiale Canada.

925 millions²; c'est une amélioration, certes, mais ce chiffre est encore beaucoup trop élevé. Le premier Objectif du Millénaire pour le développement, à savoir: faire reculer la pauvreté et la faim de moitié entre 1990 et 2015, est loin de pouvoir être atteint. La faim affecte plus les femmes et les enfants que les hommes, et est plus répandue dans les zones rurales que dans les zones urbaines. En fait, environ les trois-quarts des personnes qui souffrent de la faim dans le monde entier sont des producteurs d'aliments: petits agriculteurs, paysans sans terre, pêcheurs et éleveurs.

Une importante crise alimentaire mondiale a marqué les années 2007 et 2008. Les prix des denrées de base ont grimpé en flèche, au-dessus du pouvoir d'achat des pauvres, et ont entraîné une augmentation spectaculaire de la population mondiale sous-alimentée. Parmi les principales causes de cette crise, il y avait l'augmentation rapide de la demande de céréales et de graines oléagineuses pour la production de biocarburants, ainsi que la spéculation sur les marchés de produits alimentaires. L'origine de cette crise remonte toutefois aux deux décennies précédentes, lorsque le prix des denrées de base a chuté sous les coûts de production, minant ainsi la production agricole dans plusieurs pays. En plus, les conséquences des changements climatiques avaient déjà commencé à perturber la production d'aliments et les modes de vie, aggravant encore la crise.

Pendant la crise de 2007-2008, un grand nombre d'investisseurs étrangers à la recherche de sources de revenus plus stables et de profits ont commencé à acquérir des propriétés foncières dans des pays en développement. L'accaparement de ces terres entre en compétition directe avec la population locale, qui dépend de la terre, son principal moyen d'existence, pour se nourrir. Lorsqu'on se projette dans l'avenir, on entrevoit que cette tendance risque de s'accroître encore plus.

Le Canada pourrait contribuer à améliorer la sécurité alimentaire mondiale

Le Canada peut et devrait jouer un rôle déterminant et positif dans la lutte mondiale contre la faim. À l'époque de la mondialisation, les politiques agricoles et alimentaires du Canada sont soumises à l'influence du reste du monde et vice-versa. L'exportation de nos produits alimentaires, nos relations commerciales et nos relations avec les investisseurs, notre aide internationale (aussi bien l'aide alimentaire à court terme que l'aide au développement à long terme) ainsi que notre rôle dans les démarches multilatérales, tout cela peut avoir un impact sur la faim mondiale.

En 2009, avec d'autres pays du G-8, le Canada a souscrit à l'*Initiative de L'Aquila sur la sécurité alimentaire* qui prévoit de nouveaux investissements importants dans l'agriculture et la sécurité alimentaire pour faire reculer la faim dans le monde. L'ACDI a aussi adopté une nouvelle *Stratégie en matière de sécurité alimentaire*, grâce à laquelle il s'engage à doubler l'aide à l'agriculture et à accorder la priorité aux petits agriculteurs dans les pays les plus pauvres. Le Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire se réjouit de cette stratégie et souligne combien il serait important que toutes les instances gouvernementales adoptent une approche cohérente en matière de sécurité alimentaire mondiale. Cependant, pour être efficace, cette stratégie ne doit pas être mise en œuvre en vase clos.

Le Canada exporte beaucoup de produits alimentaires, y compris des céréales, des graines oléagineuses et de la viande. Ces exportations peuvent contribuer à améliorer la sécurité alimentaire des pays où règne l'insécurité alimentaire, mais seulement si les politiques

2) En septembre 2010, la FAO a publié de nouvelles statistiques sur la faim. Voir: <http://www.fao.org/news/story/en/item/45219/icode>

canadiennes sont élaborées de manière à ce que nos exportations ne nuisent pas aux producteurs locaux et ne déstabilisent pas les marchés dont ils dépendent pour vivre.

Les politiques canadiennes en matière de commerce et d'investissement peuvent avoir un impact significatif sur la sécurité alimentaire mondiale, et elles peuvent avoir des répercussions négatives sur les objectifs du gouvernement canadien lui-même à cet égard. Par exemple, alors que la *Stratégie en matière de sécurité alimentaire* de l'ACDI vise à renforcer l'agriculture à petite échelle dans les pays en développement, lors de ses négociations commerciales multilatérales et bilatérales le gouvernement canadien prône des politiques – comme la baisse rapide des tarifs douaniers sur les produits agricoles – qui risquent de compromettre gravement la façon dont les petits agriculteurs gagnent leur vie. Cet exemple montre combien il est important de bien connaître les implications de la politique commerciale par rapport aux objectifs en matière de sécurité alimentaire mondiale et combien il est important que le gouvernement adopte une approche intégrée s'il veut atteindre ses propres objectifs en matière de sécurité alimentaire internationale.

Pour poursuivre notre démonstration, qu'il suffise de dire que Canada ne dispose toujours pas de politique-cadre pour guider les relations que le gouvernement entretient avec les nombreuses institutions multilatérales qui s'occupent de sécurité alimentaire et d'agriculture. L'ACDI entretient des relations avec le Programme alimentaire mondial de l'ONU, la Convention relative à l'aide alimentaire, le Fonds international de développement agricole et le Groupe consultatif pour la recherche agricole internationale; Agriculture et agroalimentaire Canada (AAC) avec l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture; l'AAC et le ministère des Affaires étrangères et du Commerce international avec l'Organisation mondiale du commerce (OMC). Le manque de cohérence entre les politiques de ces ministères a pour effet de réduire l'influence que le Canada pourrait exercer et de mener à des positions et des actions contradictoires à l'étranger.

Le Canada est un leader mondial dans le domaine de l'aide alimentaire, avec la contribution *per-capita* la plus élevée à la Convention relative à l'aide alimentaire. En 2010-2011, il doit diriger le processus de renégociation de cette Convention. Ce sera l'occasion pour lui de promouvoir l'intégration de la Convention dans la nouvelle architecture de la sécurité alimentaire mondiale. Si cette négociation est réussie, l'aide alimentaire répondra mieux aux besoins des personnes sous-alimentées, tout en garantissant une aide alimentaire mondiale minimale et prévisible.

Les décideurs devraient aussi se souvenir que le droit humain à l'alimentation est reconnu par la communauté internationale comme étant un droit humain fondamental que tous les pays, y compris le Canada, qui ont souscrit au Pacte international relatif aux droits économiques, sociaux et culturels ont l'obligation de respecter, de protéger et de réaliser. Au Canada, la Loi sur la responsabilité en matière d'aide au développement officielle stipule que toute aide au développement officielle doit respecter ces trois conditions: 1) contribuer à réduire la pauvreté; 2) tenir compte le point de vue des pauvres; et 3) respecter les normes internationales en matière de droits de la personne. En élaborant une politique nationale sur la sécurité alimentaire, le Canada est donc tenu de respecter le droit humain à l'alimentation.

Recommandations pour l'intégration d'un volet international dans la politique alimentaire canadienne

Une politique alimentaire globale et intégrée devrait comprendre aussi bien des aspects internes que des aspects internationaux, et faire en sorte que tous les ministères cherchent à atteindre les mêmes objectifs. Comme contribution à l'élaboration d'une politique alimentaire

canadienne qui pourrait améliorer la sécurité alimentaire mondiale et consolider la position du Canada à l'étranger, le Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire soumet les dix recommandations suivantes. Ces recommandations sont divisées en deux sections. La première contient celles qui sont faites à l'ACDI et qui portent sur son travail international. La deuxième contient des recommandations qui vont bien au-delà de l'ACDI et dont les implications sont à la fois nationales et internationales, car elles touchent aux effets que notre politique sur la sécurité alimentaire pourrait avoir sur l'agriculture, l'environnement et le commerce.

Les initiatives qui concernent l'ACDI

1. Intégrer la *Stratégie sur la sécurité alimentaire* de l'ACDI dans une politique alimentaire nationale. Afin d'assurer la cohérence entre les objectifs de la politique interne et ceux de la politique internationale, il faut enchâsser la *Stratégie sur la sécurité alimentaire* de l'ACDI dans une politique canadienne sur la sécurité alimentaire.

2. L'ACDI doit garder la priorité qu'elle donne à la sécurité alimentaire, et cette priorité se traduira par des allocations budgétaires. Le ministère du Revenu devrait renverser sa décision de geler son financement du développement international. Une politique d'aide efficace demande des engagements financiers plus considérables, avec des budgets pouvant être alloués de manière prévisible, à longue échéance, à des secteurs prioritaires tels que la sécurité alimentaire. L'agriculture est le principal gagne-pain et la principale source d'une saine alimentation dans la plupart des pays en développement, et qu'elle peut devenir le moteur à la fois de la sécurité alimentaire et de la croissance économique pour les pays émergents. S'assurer que dans toutes ses initiatives bilatérales et multilatérales en matière de sécurité alimentaire, l'ACDI respecte les engagements des donateurs énoncés dans le *Programme d'action d'Accra sur l'efficacité de l'aide de 2008*³. Plus précisément, la *Stratégie en matière de sécurité alimentaire* de l'ACDI doit:

* **Centrer le développement agricole sur les plus pauvres, y compris les petits agriculteurs.** Étant donné que la majorité des personnes sous-alimentées dans le monde produisent des aliments, et que dans plusieurs contextes agro-écologiques les petits agriculteurs produisent plus de nourriture par unité de terre que l'agriculture à grande échelle, l'ACDI devrait continuer à accorder une priorité aux petits agriculteurs et aux paysans sans terre, en mettant l'accent sur la propriété foncière et l'accès aux services financiers, sur les intrants agricoles et sur la recherche sur les petites exploitations agricoles. Conformément aux normes relatives aux droits de la personne, l'ACDI devrait aussi s'assurer que les populations auxquelles ses programmes s'adressent participent à l'établissement des objectifs de développement agricole dans leur propre pays ainsi qu'à l'élaboration des politiques de sécurité alimentaire.

* **Promouvoir la participation des femmes à l'agriculture, à l'élaboration de politiques agricoles et aux prises de décision.** Dans les pays en développement, la majorité des

3) En adoptant le *Programme d'action d'Accra*, tous les pays membres de l'OCDE se sont engagés à « élargir le dialogue au niveau des pays » sur les politiques à suivre dans le domaine du développement, à aider les pays en développement à « renforcer leur capacité de conduire et gérer le développement » et à utiliser le plus possible les systèmes des pays en développement pour acheminer leur aide.

agriculteurs sont des femmes, même si celles-ci n'ont pas encore accès comme les hommes à la propriété foncière, au crédit, aux services agricoles, etc. En conformité avec l'appui que le Canada donne à la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes des Nations Unies, l'ACDI devrait promouvoir les droits des femmes et leur participation à l'agriculture à petite échelle, en appuyant les femmes dans les organisations rurales, en créant des activités génératrices de revenus et en les aidant à contrôler leurs moyens de production (terre, eau, travail et capital). L'ACDI possède une vaste expertise dans le domaine de la promotion de l'égalité entre les hommes et les femmes. Celle-ci peut être utilisée en faveur des femmes dans les milieux ruraux, contribuant ainsi à favoriser une plus grande ouverture des administrations locales à l'égard des femmes et à développer les compétences dont ces dernières ont besoin pour être en mesure d'influencer l'élaboration des politiques agricoles nationales. Comme au sein de la famille les femmes ont généralement plus d'influence que les hommes sur l'éducation et l'alimentation des enfants, la priorité accordée aux femmes aura aussi des effets positifs sur les enfants.

*** Promouvoir la résilience des petits agriculteurs grâce à l'agriculture durable.** L'agriculture intensive, couramment pratiquée au Canada et dans d'autres pays industrialisés, repose sur des conditions climatiques prévisibles, sur des infrastructures fiables et des marchés relativement stables. Les techniques de l'agriculture biologique, y compris la rotation des cultures, l'optimisation des cycles nutritifs in situ ainsi que la conservation et l'utilisation de la biodiversité agricole, sont mieux adaptées aux conditions qui prévalent dans de nombreux pays en développement: instabilité des marchés, mauvais état des routes, faiblesse des infrastructures, mauvaise gouvernance et changements climatiques. L'ACDI a reconnu l'importance de l'agriculture durable et devrait continuer de promouvoir ses techniques, car celle-ci offre de nombreux bénéfices au plan social et environnemental et garantit la prospérité économique.

*** Reconnaître le rôle central que joue la société civile en matière de sécurité alimentaire.** Le volet international d'une politique alimentaire canadienne devrait reconnaître que des organisations de la société civile fortes et bien structurées (p. ex. organisations d'agriculteurs, coopératives agricoles) dans les pays en développement jouent un rôle important dans la promotion de l'accès aux services agricoles, aux marchés et aux technologies. Dans le *Programme d'action d'Accra*, les organisations de la société civile sont reconnues comme étant des acteurs de développement de plein droit, distincts des gouvernements et des donateurs officiels. Dans ses programmes sur la sécurité alimentaire, l'ACDI devrait encourager les petits agriculteurs et les organisations avec lesquels elle travaille à participer activement au développement agricole dans leur pays et à l'élaboration de stratégies sur la sécurité alimentaire afin de s'assurer que ces stratégies reflètent bien leurs besoins et leurs priorités.

3. Intégrer la question de l'aide alimentaire et celle de la sécurité alimentaire. Le Canada devrait améliorer la coordination entre l'aide alimentaire à court terme et la sécurité alimentaire à long terme en renforçant les systèmes d'alerte précoce en cas d'insécurité alimentaire, en intégrant mieux les filets de sécurité sociale et les initiatives visant à faire face aux famines saisonnières et aux situations d'urgence alimentaire, et en choisissant une alimentation nutritive – un objectif de développement fondamental - comme but explicite de son appui aux petits agriculteurs.

Un environnement favorable au-delà de l'ACDI

4. S'assurer que les accords sur l'investissement et le commerce tiennent compte des populations pauvres. Le Canada devrait jouer un rôle plus stratégique et plus nuancé que

celui qu'il a joué lors des dernières discussions à l'OMC au sujet des politiques de commerce agricole dans les pays en développement. Cela signifie qu'il devrait appuyer les règles commerciales qui permettent aux gouvernements des pays en développement d'exercer une influence politique plus grande afin de pouvoir encourager la production agricole locale et protéger les petits producteurs et les consommateurs contre la volatilité des prix et le commerce inéquitable. Il devrait donc appuyer une mesure qui permettrait de protéger des « Produits spéciaux » contre la baisse des tarifs douaniers et mettre en place un « Mécanisme spécial de sauvegarde » pour contrer la hausse des importations qui perturbent les marchés locaux. Ces deux outils, et le maintien d'accords commerciaux préférentiels pour les pays les plus pauvres, pourraient permettre de sauvegarder la sécurité alimentaire des segments les plus pauvres de la population en protégeant leur façon de gagner leur vie et en garantissant des prix stables aux consommateurs urbains. Ces outils politiques en faveur des pays en développement doivent aussi être inclus dans les accords commerciaux bilatéraux conclus par le Canada.

Le Canada devrait assouplir les limites qu'il s'impose quant à l'appui qu'il fournit à l'agriculture dans les pays en développement, en particulier quand cette aide vise à augmenter la production de nourriture pour la population locale. En même temps, il devrait continuer à rendre des comptes transparents des subsides agricoles qu'il fournit aux pays en développement, et prendre des mesures pour mettre fin aux subsides qui entraînent une baisse du prix des produits agricoles sur les marchés internationaux.

À l'OMC, les négociateurs canadiens ont défendu nos propres structures de mise en marché. De la même manière, le gouvernement canadien devrait appuyer le travail collectif que font les agriculteurs des pays en développement pour commercialiser leurs produits. Le Canada devrait exiger une plus grande transparence de la part des grandes compagnies agricoles et la mise en place de nouvelles mesures pour empêcher le dumping, le contrôle des prix et d'autres pratiques commerciales inéquitables.

5. Faire passer l'alimentation avant les biocarburants. Comme de nombreux pays cherchent des alternatives aux combustibles fossiles, l'utilisation de denrées alimentaires pour produire des biocarburants représente une grave menace pour la sécurité alimentaire mondiale. Ce constat a été fait en 2007-2008, pendant la crise provoquée par la brusque flambée des prix des denrées alimentaires⁴. En partie à cause de la croissance rapide de l'industrie des biocarburants, la demande en céréales et en graines oléagineuses a augmenté, et la hausse du prix des aliments a été telle que des millions de personnes ne pouvaient plus les acheter. L'expansion de l'industrie des biocarburants dans les pays en développement a signifié non seulement que des denrées alimentaires ont été détournées de leur fonction première, qui consiste à soulager de la faim, mais aussi qu'un grand nombre de personnes ont été chassées de leurs terres ancestrales. Dans ce contexte, le Groupe de réflexion sur la sécurité alimentaire estime que le Canada devrait revoir sa politique sur les biocarburants, particulièrement sur ceux de première génération⁵, car ils sont fabriqués à partir de produits alimentaires de base. Nous recommandons aussi que le Canada supprime progressivement toutes les initiatives visant à encourager la production de biocarburants de première génération dans les pays en développement, y compris les projets d'aide internationale. Quant aux biocarburants de deuxième génération, il faut poursuivre la recherche sur leurs effets sur l'environnement et sur la sécurité alimentaire avant de décider si le Canada devrait s'y

4) *Anatomy of a crisis: The Causes and Consequences of Surging Food Prices*. Document d'analyse de l'IFPRI 00831, 2008.

5) Les biocarburants de première génération sont produits à partir de cultures destinées à la consommation humaine (p. ex. maïs, blé, canne à sucre). Les biocarburants de deuxième génération sont fabriqués à partir de résidus agricoles ou forestiers (p. ex. paille, rebuts de bois, etc.).

engager à fond. Bien que ce type de biocarburants ne détourne pas directement les produits alimentaires de leur fonction première, ils peuvent quand même affecter la sécurité alimentaire si, pour les produire, on déplace des populations de leurs terres ancestrales, on utilise de l'eau, des engrais et d'autres intrants pour produire de la biomasse cellulosique, ou encore si on s'approprie des terres agricoles ou des territoires de chasse.

6. Assujettir les investissements fonciers au respect des droits humains. La terre cultivable est traitée comme une matière première dans la mesure où les investisseurs internationaux et les fonds souverains en achètent de plus en plus dans le monde entier. Le rythme de vente de propriétés foncières et d'octroi de concessions s'accélère, chassant les petits agriculteurs de leurs terres – tout cela pour que les agro-industries puissent cultiver des aliments pour les marchés mondiaux ou nationaux, extraire des ressources, exploiter des forêts et produire des biocarburants. Le Canada devrait travailler avec d'autres pays pour élaborer une approche globale sur les investissements fonciers responsables qui permettrait de protéger les droits des populations qui utilisent la terre depuis toujours, y compris ceux des éleveurs et des peuples nomades.

Les approches que l'ONU, les institutions financières internationales, le G-8 et le G-20 privilégient actuellement n'offrent pas d'espace de participation réelle à la société civile, notamment aux personnes qui risquent le plus de subir les conséquences de la pression foncière. Le Canada devrait faire en sorte que les organisations agricoles, paysannes et autochtones puissent participer directement aux discussions multilatérales concernant la vente de propriétés foncières et les investissements directs étrangers dans l'agriculture. Le Canada devrait appuyer les initiatives permettant de titulariser les terres des occupants actuels, avant que les gouvernements ne décident si elles peuvent être vendues ou louées, et devrait appuyer les principes de consentement libre, préalable et éclairé dans les transactions foncières. Le Canada devrait participer à la définition des principes, des procédures et des mécanismes de conformité qui gouvernent les investissements fonciers internationaux, en accordant une attention particulière à la transparence et à la protection des personnes victimes d'expulsions forcées. On devrait suspendre la mise en œuvre des Accords bilatéraux sur la promotion et la protection de l'investissement étranger du Canada (APIE) en attendant une révision de leur impact sur l'accès à la terre et sur l'alimentation des populations.

7. Atténuer les changements climatiques et investir dans les programmes d'adaptation. Les agriculteurs des pays en développement ressentent déjà les effets des changements climatiques, et des changements plus importants risquent de se produire: changements pluviométriques (en Afrique, l'agriculture repose essentiellement sur la pluie) ; changements dans le régime des crues (en Asie, l'agriculture dépend de la crue prévisible des rivières) ; changements dans le degré d'intensité des tempêtes ; augmentation du niveau de la mer, etc. Le Canada a commencé à payer sa juste part pour favoriser l'adaptation aux changements climatiques et doit continuer à le faire, en accordant une priorité aux personnes les plus vulnérables, comme les femmes qui pratiquent l'agriculture. Il a été démontré que les petits agriculteurs qui ont obtenu le titre de leur terre plantent des arbres et restaurent les sols appauvris, améliorant ainsi la production agricole tout en stockant les gaz à effet de serre dans les sols. En même temps, le Canada devrait prendre des mesures pour atténuer ses propres émissions de GES, car celles-ci sont trop élevées *per-capita* et contribuent de manière importante aux changements climatiques.

Il y a de la place pour de grandes améliorations dans le domaine de l'agriculture, aussi bien au Canada qu'à l'échelle internationale. Actuellement, l'agriculture est responsable d'environ 14% des émissions de GES mondiales, sans compter celles produites par la fabrication d'engrais. En choisissant de promouvoir l'agriculture biologique comme une alternative à

cela, on pourrait créer une situation dans laquelle tout le monde serait gagnant. Nous savons que cette forme d'agriculture peut contribuer à réduire les émissions de GES, car elle ne nécessite pratiquement pas d'engrais chimiques et favorise la séquestration du carbone dans le sol. Elle améliore aussi la capacité de rétention en eau du sol et prévient son érosion. Elle contribue à augmenter la résilience des agriculteurs face aux changements climatiques, car leur production est diversifiée : par exemple, ils pratiquent la polyculture de variétés de plantes résistantes à la sécheresse et effectuent une rotation des pâturages pour leurs animaux d'élevage. L'agriculture biologique pourrait augmenter la sécurité alimentaire d'un grand nombre d'agricultures dans le pays en développement, tout simplement parce qu'elle entraîne une augmentation de la production.

8. Les marchés des produits de base. Le Canada devrait promouvoir et défendre des mesures qui permettraient de stabiliser les marchés des produits de base et de garantir des prix équitables aux petits agriculteurs. Il devrait travailler avec les pays du G-20 pour lutter contre une trop grande spéculation sur les produits de base, qui avait fait monter leurs prix en flèche en 2008, affamant des millions de personnes dans le monde. Ces mesures devraient inclure une meilleure surveillance et un contrôle plus strict des revenus fiscaux générés à partir des produits alimentaires. À long terme, le Canada devrait bâtir des alliances afin d'appuyer la commercialisation ordonnée des produits alimentaires de base sur les marchés internationaux, ainsi que l'utilisation des réserves de ces produits pour stabiliser les marchés mondiaux et atténuer la volatilité des prix.

9. Améliorer la gouvernance mondiale dans le domaine de l'alimentation et de l'agriculture. Afin que le Canada puisse contribuer à améliorer la sécurité alimentaire mondiale, notre gouvernement devrait participer activement aux efforts visant à réformer les organisations multilatérales qui s'occupent d'alimentation et d'agriculture. En continuité avec sa traditionnelle approche en faveur du multilatéralisme, notre gouvernement devrait participer activement au processus de nomination du nouveau Directeur général de l'organisation des Nations Unies pour l'alimentation et l'agriculture, et insister pour que son mandat inclue le développement d'une meilleure collaboration entre les agences basées à Rome: la FAO, le Programme alimentaire mondial et le Fonds international de développement agricole. Le Canada devrait appuyer la réforme du Comité de la sécurité alimentaire mondiale en tant que mécanisme de coordination efficace entre ces agences. Cette réforme de l'architecture de l'aide multilatérale devrait faire en sorte que les ressources du Canada et des autres pays du G-8 soient acheminées à travers les mécanismes institutionnels les plus efficaces possibles afin que chacun de ces pays puisse atteindre ses objectifs spécifiques et, tous ensemble, atteindre l'objectif 1 des Objectifs du Millénaire pour le développement.